



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°259 du 30 novembre 2016

## *SOMMAIRE*

- **Rapport à la Commission Exécutive du SNTRS CGT  
jeudi 24 novembre 2016 par Jean Kister**
- **Votes de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT sur les  
différents documents pour le Congrès de la FERC**

# Rapport à la Commission Exécutive du SNTRS CGT

## jeudi 24 novembre 2016

Jean Kister

L'actualité internationale de ces derniers mois est marquée par un monde où grandit le repli sur soi, avec une montée des nationalismes. Cette situation reste toujours marquée par les conflits dans lesquels la France est engagée : en Afrique, en Syrie, etc. Les conséquences humanitaires incalculables se ressentent dans tous les pays. Il s'en suit le drame des réfugiés en Europe.

Cela favorise l'émergence des forces les plus réactionnaires, racistes, avec le vote du Brexit en Grande Bretagne, l'arrivée de partis d'extrême droite au pouvoir en Autriche, en Pologne, et l'élection du milliardaire populiste Trump à la présidence des USA !

Il faut aussi mentionner le virage autoritaire, pour ne pas dire fascisant, du pouvoir en Turquie qui impose une violente répression à une grande partie de la société : journalistes, artistes, intellectuels, syndicalistes. Il est important que nous manifestations notre solidarité envers le peuple turc, en particulier vis-à-vis des syndicalistes, des démocrates dont de nombreux personnels de l'éducation et des universités. Cette solidarité implique aussi une aide financière à leur action (par le biais de la FERC).

Face à cela, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer les valeurs de la CGT que sont l'humanisme, la générosité, la solidarité.

Il faut aussi continuer les mobilisations contre la ratification des traités transatlantiques TAFTA et CETA qui mettent en péril l'existence de nos services publics notamment ceux de l'éducation, de la culture.

Cette solidarité doit aussi s'exprimer pour défendre les libertés syndicales en France qui, avec les luttes contre la loi travail et dans un contexte de prolongation de l'état d'urgence, ont été de plus en plus malmenées : solidarité avec les 8 de Goodyear à Amiens, avec les salariés d'Air France à Bobigny, et avec les nombreux camarades attaqués devant les tribunaux (la liste est longue) pour simplement avoir exercé leur droit de manifester ! C'est le sens de la campagne de la CGT « lorsqu'on touche à un militant de la CGT, c'est à toute la CGT que l'on s'en prend ! ».

Durant de nombreux mois, avec le soutien d'une majorité de l'opinion publique, la CGT a mené un combat exemplaire contre la loi travail ! Malgré l'adoption de la loi avec 3 recours au 49.3 au parlement et sa promulgation, le combat continue pour que la loi travail n'entre pas dans les entreprises, avec des recours juridiques au niveau du droit du travail international mais aussi par la mobilisation des salariés dans chaque entreprise. Rappelons qu'il y aura des conséquences pour les fonctionnaires de l'application des mesures de la loi travail qu'il faut faire connaître à nos collègues.

Avec ce gouvernement et sans doute, malheureusement, encore plus avec celui qui sera en place après les élections de 2017, le statut de la Fonction Publique est et sera fortement remis en cause, alors que nous allons prochainement célébrer les 70 ans du statut général de la Fonction Publique.

C'est pourquoi le BN propose une journée d'études sur ce thème le 11 janvier 2017, dans l'amphi du siège du CNRS, avec la présence d'Anicet LEPORS.

La baisse annoncée du nombre de fonctionnaires, le blocage de plus de 10 ans du point d'indice, entraînant une forte perte du pouvoir d'achat qui ne sera que très faiblement compensée par la faible hausse de 1,2% en 2016 et 2017, la remise en cause de notre régime de retraite, la mise en place de primes individualisées sur les fonctions et non plus sur les grades avec le RIFSEEP, ... tout cela justifie que la défense de notre statut de fonctionnaire soit une de nos priorités d'action !

C'est la raison de la prochaine journée d'action du 29 novembre à l'appel de la CGT, de la FSU, de SUD et de la Fédération autonome.

Un appel intersyndical a été élaboré dans le champ de l'ESR, à notre initiative pour cette journée du 29 novembre, faisant suite à la mobilisation le 7 novembre devant l'Assemblée Nationale le jour du vote du budget 2017 de l'ESR (environ 150 participants). Tout en nous situant dans la défense de notre statut de fonctionnaire, cette mobilisation est aussi l'occasion de mettre en avant nos revendications spécifiques : contre l'application du RISEEP, pour une amélioration significative des grilles en particulier pour les catégories A, qui doivent faire l'objet de négociations au MESR dans le cadre du PPCR, pour des créations de postes de titulaires chercheurs et ITA afin de combattre vraiment la précarité dans notre secteur. A noter qu'en plus de la CGT, de la FSU, de SUD il y

a le SNPTES qui s'est associé à cette mobilisation, ce qui est nouveau, sans doute lié à la fois à leur rapprochement avec la fédération autonome de la FP et à leur mécontentement vis-à-vis du MESR sur le RIFSEEP !

Sur le sujet des négociations sur le PPCR, c'est toujours l'impasse au MESR ! Aucune date de négociation officielle mais nous savons que certains syndicats signataires vont être reçus par le ministère ! Pour la CGT et pour nous SNTRS, aucune date de RDV malgré plusieurs lettres au ministre !

Avec l'UGFF nous avons récemment rencontré la DGFAP au ministère de la Fonction Publique qui a confirmé que c'était bien au MESR de mener les négociations sur ce sujet mais il y a manifestement de fortes différences de points de vue entre ces 2 ministères ! Pour le dire simplement, la Fonction Publique serait prête à mettre à niveaux les grilles de la catégorie A des EPST sur celles des attachés pour plus de mobilité alors que le MESR est contre car cela coûterait trop cher ! Par contre sur les primes RIFSEEP, la Fonction Publique est sur des plafonds très bas par rapport à ce que proposeraient certains organismes comme le CNRS.

Au sujet du CNRS, il faut dénoncer leur communication scandaleuse annonçant une application au 1<sup>er</sup> janvier 2017 du RIFSEEP, ce qui est impossible car il n'y a pas de date de convocation d'un CT MESR devant voter les décrets d'adhésion au RIFSEEP pour les IT des EPST, et le MESR a clairement dit qu'il n'envisageait pas une application avant septembre 2017 ! De plus affirmer que le CNRS aurait eu un accord avec les syndicats est faux ! du moins jamais avec le SNTRS ! De plus, le budget 2017 ne prévoit qu'une somme modique, nettement insuffisante, pour l'application du RIFSEEP, très loin des promesses d'un budget supplémentaire spécifique pour l'ESR annoncé par le Directeur du cabinet de la ministre le 6 juillet, annonce reprise de manière triomphale par le SGEN, le SNPTES, l'UNSA, lesquels déchantent aujourd'hui ! Ce ne serait que par des montages financiers en prenant sur ses propres crédits que le CNRS annonce qu'il serait prêt à doubler les crédits pour le RIFSEEP par rapport aux subventions de l'Etat. Je laisse Josiane compléter ce point car les chiffres du budget 2017 pour le CNRS ont été transmis récemment pour le conseil d'administration. Je peux vous dire que pour l'Inserm, il n'a aucune marge de manœuvre pour augmenter les crédits pour le RIFSEEP !

Dans cette période où se discute encore le budget 2017 au Sénat, où doivent commencer les négociations sur les grilles de salaires pour les personnels des EPST au MESR, où le Ministère semble hésiter à appliquer le RIFSEEP, il faut amplifier la mobilisation de nos collègues avec les heures d'informations syndicales, des AG sur RIFSEEP et PPCR (avec nos propositions voir les récents tracts du SNTRS), et évidemment être nombreux aux rassemblements Fonction Publique le 29 novembre : 12H esplanade du Musée d'Orsay à Paris, devant les préfectures en province.

A noter aussi la manifestation des chômeurs du samedi 3 décembre 2017 à Paris, soutenue par la CGT.

Je veux aussi signaler les élections communes au Conseil Scientifique et au Conseil d'Administration à l'Inserm qui ont commencé cette semaine : pour le CA ce sont les personnels Inserm chercheurs et IT qui sont concernés, pour le CS, cela concerne en plus les personnels du CNRS et des Universités travaillant dans une unité mixte avec l'Inserm. Cela veut dire que ces élections ne concernent pas seulement les copains Inserm mais bien tout le syndicat : c'est pourquoi nous vous demandons dans vos régions, dans vos sections, d'aller voir les personnels Inserm, CNRS et BIATOS dans les unités mixtes CNRS Inserm, avec les affiches, avec les infos sur le site Web, pour faire voter pour les listes et les candidats présentés par le SNTRS. Vu le grand nombre de listes candidates : 5 listes pour le collège IT au CA, 6 listes dont une non syndicale pour le collège C du CS pour seulement 3 élus, l'enjeu est donc important pour garder des élus SNTRS CGT au CA et au CS Inserm ! On compte sur vous ! (date limite de réception des votes le 14 décembre 2016).

Autre nécessité pour gagner sur nos revendications, pour faire grandir les mobilisations, c'est le renforcement du syndicat, qui a tendance à vieillir un peu ! On en parlera à cette CE. Il s'agit aussi d'assurer l'avenir de notre syndicat qui aura à faire face de nombreux départs en retraite de camarades prochainement !

*Votes de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT sur les  
différents documents pour le Congrès de la FERC*

Orientation : 0 contre, 1 abstention et 16 pour

Statuts : 17 pour

Activité : 11 contre, 4 abstentions et 2 pour